



SANITEL VOLAILLES

Cochez l'une des catégories suivantes et complétez les champs concernés:

Couvoir (entreprise pratiquant industriellement l'incubation en vue de la vente des poussins d'un jour)

Couvoir – chair Couvoir – ponte Couvoir – ponte et chair

Capacité maximale d'incubation :

Exploitation de négociant ("Négociant : toute personne physique ou morale qui commercialise directement ou indirectement des animaux, en faisant usage ou non d'une étale de négociant, et qui procède à une rotation régulière" - article 3, § 2, 8°/1 de l'AR du 10 juin 2014 relatif aux conditions pour le transport, le rassemblement et le commerce d'animaux agricoles.)

* Cochez le type de volaille et inscrivez la capacité maximale pour chaque type concerné

<input type="checkbox"/> Caille	<input type="checkbox"/> Faisan	<input type="checkbox"/> Pigeon
<input type="checkbox"/> Canard	<input type="checkbox"/> Oie	<input type="checkbox"/> Pintade
<input type="checkbox"/> Dinde	<input type="checkbox"/> Perdrix	<input type="checkbox"/> Poulet

Hobbyiste (détenteur de volailles qui consomme (ou non) lui-même ses propres produits - oeufs ou viande -> pas de don ou vente à de tierce personne)

* Cochez le type de volaille et inscrivez la capacité maximale pour chaque type concerné

<input type="checkbox"/> Caille	<input type="checkbox"/> Faisan	<input type="checkbox"/> Pigeon
<input type="checkbox"/> Canard	<input type="checkbox"/> Oie	<input type="checkbox"/> Pintade
<input type="checkbox"/> Dinde	<input type="checkbox"/> Perdrix	<input type="checkbox"/> Poulet

* Cochez le type d'hébergement

BIO (certifiée)(0) En libre parcours (1) Au sol (2) En cage enrichie (3)

Exploitation 'enregistrée' (jusque maximum 199 pièces)

ou

Exploitation à capacité limitée (jusque maximum 4999 pièces)

ou

Exploitation professionnelle (à partir de 5000 pièces)

* Cochez le type de volaille et inscrivez la capacité maximale pour chaque type concerné

<input type="checkbox"/> Caille	<input type="checkbox"/> Faisan	<input type="checkbox"/> Pigeon
<input type="checkbox"/> Canard	<input type="checkbox"/> Oie	<input type="checkbox"/> Pintade
<input type="checkbox"/> Dinde	<input type="checkbox"/> Perdrix	<input type="checkbox"/> Poulet

* Cochez le type d'hébergement

BIO (certifiée)(0) En libre parcours (1) Au sol (2) En cage enrichie (3)



SANITEL VOLAILLES

*** Cochez le type de production**

- Production de viande
- Production d'œufs de consommation
- Elevage – ponte (poulettes de 0 à 17 semaines)
- Oeufs à couver – reproduction - chair
- Elevage – reproduction – chair
- Elevage – reproduction – ponte

*** Cochez le type de cotisation au Fonds de santé animale**

- A 9 : volailles de rente destinées à la production d'œufs de consommation
- A 10 : poulets de chair
- A 13 : poulets de chair race Coucou de Malines
- A 14 : poulets de chair biologiques
- A 15 : poulets de chair détenus entre 63 et 80 jours
- A 16 : poulets de chair, à partir de 81 jours
- A 17 : poules pondeuses élevées au sol
- A 18 : poules pondeuses – production biologique
- A 21 : poules pondeuses plein air
- A 11.1 : dindes, oies et canards
- A 11.2 : faisans, pintades, pigeons, cailles et perdrix
- A 11.3 : négociant (volailles autres que celles des catégories 11.1 et 11.2)

Schéma / plan de l'exploitation :

L'exploitation se compose d'un bâtiment principal et de autre(s) bâtiment(s).

* Si présence de plusieurs bâtiments :

-> je souhaite obtenir plusieurs numéros de troupeau (extension) : oui - non

-> veuillez schématiser votre exploitation (bâtiment(s)), en y renseignant le type de volaille et la capacité pour chacun des bâtiments :

